

NACZELNE DOWÓDZTWO W.P.

Warszawa 5/II.1920 r.

248574
P

/SZTAB GENERALNY/

Oddział II

Ew/8.Nr.1362/II

DO

ADJUTANTURY GENERALNEJ NACZELNEGO WODZA

w W a r s z a w i e

Przesyła się przy niniejszym do wiadomości artykuł o bolszewizmie w związku z wojskową akcją polską na wschodzie, nacechowany nieżyczliwością w stosunku do Polski i podpisany przez Generała S... "b.dowódcy francusko-polskiej dywizji"

Komunikuje się jednocześnie z oświadczenia przybyłego z Paryża członka Misji Wojskowej hr.Morstina, że Generał Rozwadowski w powyższej sprawie interwenjował u Marszałka Focha który obiecał kazać wyszukać autora tego artykułu i dać pełną satysfakcję za podobnie tendencyjne oświetlanie faktów.

Naczelne Dowództwo ze swej strony zwróciło się do Szefa Misji Wojskowej Francuskiej Generała Henrys'a, żądając pociągnięcia do odpowiedzialności autora powyższego artykułu i usunięcia go z Polski, jeżeli znajduje się tu jeszcze.

1 załącznik

Otrzymują:

Min.Spraw Wojsk.Biuro Prezydjalne
Min.Spraw Zagran.
Adjutantura Generalna Naczelnego Wodza.

H a l l e r m.p.

Generał-Pporucznik

Za zgodność:

Podpis
Szef Oddziału II

NACZELNE DOWÓDZTWO WOJSK POLSKICH
ADJUTANTURA GENERALNA
WARSZAWA
L DZ 2485 dnia 4/II 1920 r.
Wydział

PILSUDSKI
INSTITUTE
ARCHIVES
New York

UNE OPINION

LE FANTÔME BOLCHEVISTE

Au moment où, à Paris et à Londres, les diplomates considèrent comme d'une nécessité urgente de renforcer l'armée polonaise /le bruit même n'a-t-il pas couru que le Maréchal Foch devait se rendre en personne à Varsovie ?/ un général français, le Général S... est d'un avis tout-à-fait contraire.

Le Général S... vaient de commander en Pologne une des divisions de l'armée Haller. Son opinion, si surprenante qu'elle puisse paraître, ne saurait donc être négligée. Il nous a demandé de la faire connaître. Nous n'avons pas cru pouvoir le lui refuser, en lui laissant l'entière responsabilité des sentiments qu'il exprime à l'égard de nos alliés polonais.

Je sais qu'il me sera très difficile de convaincre mon pays et plus encore de le mettre en garde contre les espérances ~~qu'il~~ qu'il avait fondées sur la Pologne; mais j'estime de notre devoir à nous, officiers, qui venons de passer huit mois sur le front de l'Ukraine, c'est-à-dire en contact immédiat avec les troupes de Denikine et de Petlioura, de dire toute la vérité.

Il me sera non moins difficile de persuader ceux, qui sont revenus de Russie, alors qu'y régnait la terreur semée par les bolcheviks; mais, depuis six mois, les événements ont marché et ils ne reconnaîtraient pas les hommes qui commirent les atrocités dont ils nous firent un tableau impressionnant et exact.

Je ne veux parler aujourd'hui que du fantôme bolcheviste et ~~montrer~~, avec des arguments à l'appui, qu'on grossit ce danger dans un but intéressé. Je veux prévenir ceux qui détiennent le pouvoir avant qu'ils lancent la France dans cette folle aventure.

Tout d'abord, il importe de savoir dans quel but la Pologne clame partout le danger bolcheviste : sans lui, comment expliquerait-elle le maintien de son armée sur le pied de guerre ? que fe-

rait-elle de tous ces officiers pour qui le maintien ~~de~~ sous les drapeaux n'est qu'un~~ne~~ sinécure, un prétexte à la parade ? Que ferait-elle de tous ces hommes enlevés à leur pays d'origine depuis plus de cinq ans et qui, cet hiver, peuvent vivre sans rien faire ?

Et cependant la Pologne, qui, avec importance, se prétend le rempart dressé contre le bolchevisme, n'est pas bien sûre de pouvoir seule arrêter un danger qu'elle se plaît à exagérer pour les besoins de la cause. Alors, pour amener l'Entente à l'intervenir hâtivement, elle prête les projets les plus fantaisistes à ce nouveau gouvernement qui pourtant, à entendre les derniers réfugiés revenus de Tarnopol, évolue et devient un Etat organisé qui ne ressemble même plus à ce bolchevisme qu'on nous a jadis décrit.

Nous tous, officiers français, qui avons vécu huit mois dans cette armée, nous comprenons l'effroi des Polonais, car nous connaissons leur incapacité à se défendre eux-mêmes. Ils redoutent d'être bousculés jusqu'à Léopol /Lemberg/ -peut-être au delà. Mais, plus avisés, les bolchevistes russes ne feront pas le jeu de la Pologne et resteront chez eux. Sans doute, ils revendiqueront comme leurs terres noires de l'Ukraine, mais leurs ambitions n'iront pas au delà de Zbrucz. Ils prieront les Polonais, qui firent ces jours-ci quelques pointes pour vivre sur ce pays, parce qu'elles étaient sans danger, de se retirer chez eux et telle sera la fin du litige.

Que l'Entente -et surtout la France - se tienne en garde ; que mon pays écoute les avertissements donnés par tous les officiers qui encadrèrent les divisions Haller ; que le gouvernement n'accepte pas sans un contrôle sévère tous les renseignements dramatisés par un état-major et une presse intéressés.

La France s'est assez dépensée ; à l'heure actuelle, elle ne consent encore d'énormes sacrifices. Si elle était réellement obligée d'intervenir, qu'elle impose alors sa volonté, prenant en mains la direction des opérations militaires et celle de ce pays

qui seul, se reconnaît impuissant à barrer la route à un ennemi
pourtant imaginaire.

General S.....
ex-commandant d'une division
franco-polonaise

Za zgodność:

J. M. ... R. ...

248574

NACZELNE DOWÓDZTWO W. P.
(SZTAB GENERALNY)

Warszawa, dn. 22/II 1920 r.

Oddział II Informacyjny.

PP

Ew/8 № 1362 /II

DO

GENERALNEJ ADJUTANTURY NACZELNEGO WODZA

w W a r s z a w i e

W ślad tut.pisma Ew/8 Nr.1362/II, przesyła się do wiadomości odpowiedź Generała Henrys'a w sprawie artykułu " Une Opinion " w " L' Oeuvre " z dnia 25/I.

I załącznik.

General p.o. Szefa Sztabu Generalnego

H a l l e r m.p.

Za zgodność:

General-Pporucznik.

Podpisany

Otrzymują:

M.S.Wojsk.Biuro Prezydjalne
M.S.Zegr.
Gen.Adj.Nacz.Wodza.

NACZELNE DOWÓDZTWO WOJSK POLSKICH
ADJUTANTURA GENERALNA
WARSZAWA

L Dz. 248574 dnia 25/II 1920 r.
załącz. Wydział

PILSUDSKI
INSTITUTE
ARCHIVES
New York

MISSION MILITAIRE FRANCAISE
EN POLOGNE

Varsovie le 16/II.1920

C o p i e

E T A T M A J O R

Confidentielle

-6-
Nr.37/EM.

LE GENERAL HENRYS CHEF DE LA MISSION
MILITAIRE FRANCAISE EN POLOGNE
A MONSIEUR LE GENERAL, CHEF D'ETAT
MAJOR GENERAL DE L'ARMEE POLONAISE
à V a r s o v i e

En réponse à votre lettre Nr.1362/II du 5 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Général SCHNEIDER, ancien commandant d'une division de l'A.P.O.F. à l'égard de l'article dont vous m'avez adressé copie, a déjà été remis à la disposition du Ministre de la Guerre pour fautes graves antérieures.

Je partage vos sentiments au sujet de l'article en question et je blâme d'autant plus le Général SCHNEIDER qu'il ne s'est pas contenté de porter des jugements parfaitement erronés, mais qu'il s'est permis, de plus, d'attribuer à tous ses camarades, des opinions que ceux-ci réprouvent tout autant que moi.

La nouvelle faute ainsi commise par le Général Schneider a été portée par mes soins à la connaissance du Ministre de la Guerre au cours de mon récent séjour à Paris; elle a été inscrite au dossier déjà constitué contre cet officier général.

Je transmets néanmoins votre lettre au Ministre de la Guerre à Paris en lui demandant d'en faire état et en lui rendant compte de l'émotion légitime soulevée à cette occasion dans les différents milieux polonais.

H e n r y s m. p.

Pour copie conformes:

Górczi

